

CONCOURS BL 2016 - SOCIOLOGIE

ÉPREUVE COMMUNE

Rémy Caveng et Anne Lambert

Coefficient: 2

Durée de préparation: 1 heure

Durée de passage devant le jury: 30 minutes dont 15 d'exposé et 15 de questions

Type de sujets donnés: dossier

Modalités de tirage du sujet: un seul sujet

Liste des ouvrages autorisés: aucun, la calculatrice est interdite

Principe de l'épreuve

Il reste inchangé. Trois candidat-e-s successifs se voient attribuer un même dossier. Comme les années précédentes, chaque dossier comprend environ cinq tableaux statistiques ou graphiques et extraits issus d'articles/textes plus ou moins récents d'ouvrages de sociologie ou de publications scientifiques d'institutions de la statistique publique (INSEE notamment) ou encore de données originales tirées de l'enquête (par exemple « Goûts et morales de classe » réalisée à partir du panel Elipss - Enquête longitudinale par Internet pour les sciences sociales). Les dossiers comprennent également cette année une partie iconographique censée permettre aux candidat-e-s d'affiner et d'approfondir leur interprétation des documents statistiques, et d'articuler raisonnement statistique et analyse qualitative.

Le dossier est précédé d'une note ou d'un encadré apportant des précisions méthodologiques sur les sources et indicateurs. Les candidat-e-s sont appelés à proposer un commentaire de 15 minutes, suivi d'une discussion de 15 minutes avec le jury, portant tant sur des points de l'exposé à préciser, corriger ou approfondir, que sur des aspects importants du dossier absents de l'exposé.

Commentaires du jury

Les commentaires des rapports des années précédentes, ainsi que les conseils aux candidat-e-s qui s'y trouvaient, restent valides. Nous tenons à souligner la bonne maîtrise formelle de l'exercice par la grande majorité des candidat-e-s. La durée de 15 minutes est en général parfaitement respectée, les exposés sont pour le plus grand nombre clairement structurés et les données étaient bien exploitées. Par rapport aux années précédentes, moins de candidat-e-s se sont limités à un commentaire linéaire des documents dans l'ordre de présentation. De ce point de vue, on fait le constat global d'une amélioration des efforts de formulation d'une problématique originale et d'une articulation des documents. Néanmoins, trop de candidat-e-s ne parviennent pas à s'approprier et re-formuler le titre du dossier pour en proposer une problématique originale. De la même manière et s'agissant de l'exploitation des documents, certain-e-s candidat-e-s se cantonnent à une lecture linéaire. Ces deux défauts se conjuguent souvent, expliquant en partie les notes les plus basses. Quelques candidat-e-s ont par ailleurs

sous-exploité les dossiers ne mobilisant les données qu'à partir de la moitié de leur exposé après une trop longue introduction suivie d'une première partie théorique visant à dresser un panorama exhaustif, trop détachée des données. Mieux vaut partir de ces dernières et, selon ce qu'on peut et ce qu'on veut en dire, adopter une perspective théorique ou faire dialoguer un petit nombre (deux ou trois) de perspectives entre elles.

Conformément aux recommandations formulées dans le rapport précédent, on a pu constater une amélioration quant à l'extraction et à la transformation des données ainsi que sur la construction des commentaires autour des chiffres les plus significatifs (valeurs extrêmes, moyenne, écart-type, écart entre valeurs, etc.).

En revanche, la présentation des sources et des données dans l'introduction reste, d'un point de vue global, trop descriptive. On rappelle que les candidat-e-s doivent les présenter de manière critique, en insistant sur leur nature (données longitudinales ou transversales, extrait d'entretiens, etc.), leurs apports respectifs et leurs limites, sans se contenter d'énumérer les différents titres des articles et revues.

A noter que certain-e-s candidat-e-s ont semblé dépourvus face à la présence de documents de différente nature : graphiques et tableaux statistiques, mais aussi extraits d'entretiens et documents iconographiques. Le jury s'attendait notamment à une meilleure exploitation de ces derniers trop souvent pris comme illustrations et non comme éléments d'objectivation de faits sociaux significatifs. Ils avaient été pourtant sélectionnés afin de générer une interpellation propice à susciter l'interrogation sociologique. A noter qu'on a pu assister à des contresens dans l'interprétation de ces documents liés à une mécompréhension des résultats exposés dans l'ensemble du dossier. A nouveau, il convient d'utiliser tous les documents au moins une fois et d'en présenter une lecture critique, en les replaçant par exemple dans des questionnements théoriques et méthodologiques plus larges, ou encore en « osant » des interprétations sociologiques à partir de la prise en compte d'éléments permettant de caractériser socialement les publics, les personnes, les lieux, les pratiques, les objets, etc. On peut prendre comme exemple les pages d'accueil des sites de rencontres pour le dossier « Rencontres en ligne » ou celles de sites de magazines féminins pour le dossier « Dégoût des choses », documents largement sous-exploités en raison d'une absence de prise de risque interprétatif. Or tout bon commentaire sociologique repose sur cette prise de risque. Celle-ci, quand elle aboutissait à des présentations pertinentes, a logiquement été valorisée dans la notation.

Quelques points spécifiques méritent d'être réitérés. Cette année encore, nous avons été étonnés par la difficulté de certain-e-s candidat-e-s à mobiliser des références issues de disciplines connexes, notamment l'anthropologie mais également l'histoire ou les sciences politiques. Au-delà du seul aspect disciplinaire, cette difficulté semble résulter de la représentation que nombre de candidat-e-s se font de la sociologie : elle serait essentiellement quantitative et descriptive. Si bien que les questions portant sur les dispositifs méthodologiques susceptibles de rendre compte d'aspects ne pouvant être traités par l'enquête quantitative n'ont pas reçu de réponses satisfaisantes. La remarque formulée les années précédentes reste ainsi d'actualité : les candidat-e-s nous ont semblé assez démunis face aux

questions méthodologiques. Il est indispensable que les candidat-e-s puissent faire la différence entre les grands types de raisonnement mobilisés (notamment les différences entre corrélation et causalité) et entre les procédures utilisées (régression, analyse factorielle, odds ratio, etc.). Sur ce dernier aspect, il serait bienvenu que les candidat-e-s détiennent quelques notions de statistiques élémentaires (lecture d'un tableau de contingence – parfois très approximative -, interprétation d'un test du Khi², d'un coefficient de corrélation...). Il est assez paradoxal qu'on puisse leur demander de commenter les résultats d'une régression logistique ou d'une analyse factorielle (dans leur expression la plus simple) alors qu'ils ne maîtrisent pas certaines bases.

De cette représentation de la discipline découle un autre problème : la difficulté à passer de l'interprétation statistique à l'interprétation sociologique. Autant, comme indiqué plus haut, les données étaient bien lues, autant, chez une bonne partie des candidat-e-s, le passage à l'interprétation sociologique (« pourquoi les choses se passent comme cela ») fut parfois laborieux. Le caractère trop descriptif de l'exploitation des documents explique une large partie des notes inférieures à 10, qui ont cette année creusé l'écart-type.

On peut également regretter la faible maîtrise de certains concepts sociologiques par les candidat-e-s. Certain-e-s ont ainsi laissé le sentiment qu'ils ne comprenaient pas ce qu'ils ou elles disaient ; d'autres ont laissé celui d'un effet « catalogue » manipulant des concepts très généraux censés expliquer et administrer la preuve par le seul fait d'être prononcés (socialisation, pratiques sociales, dynamiques sociales, sociabilité, performativité...); d'autres, enfin, semblaient ignorer des concepts occupant des places centrales dans des œuvres incontournables comme les régimes de solidarité chez Durkheim. De manière à clarifier le propos et à s'assurer que celui-ci est maîtrisé, on conseille aux candidat-e-s de simplifier leur expression. Il n'est pas nécessaire de tenir des discours en apparence compliqués pour rendre compte de réalités complexes. A l'inverse, on a pu observer nombre de commentaires par trop simplificateurs, voire simplistes, s'appuyant sur des considérations de sens commun, voire sur des stéréotypes (par exemple, sur la plus grande tolérance des classes supérieures à l'homosexualité, sur la moindre rationalité des hommes au sujet des jeux d'argent), sur des considérations psychologiques naturalisantes (les différences d'attentes entre hommes et femmes quant aux qualités du conjoint s'expliquent en dernière instance par des différences de sentiments qui ne s'expliquent pas...) ou sur une vision très mécaniste de la sociologie (notamment sur l'homogamie, ou sur les trajectoires et résultats scolaires des enfants d'enseignants). De manière générale, plus les sujets des dossiers sont proches de l'expérience commune, plus les commentaires s'apparentent à des discours de sens commun. Il convient ici de rappeler que si le discours sociologique s'exprime dans la même langue que le discours ordinaire sur le monde social, il a une spécificité - sa rupture avec le sens commun qui fonde sa scientificité et sa différence par rapport à d'autres régimes discursifs.

Par ailleurs, si l'analyse théorique des rapports sociaux de domination apparaît maîtrisée, elle reste désincarnée, souvent réduite schématiquement aux positions occupées dans le système de production. Les exposés gagneraient à articuler plus systématiquement les différents rapports sociaux, de sexe et de race notamment ; seuls font exception l'âge et la génération, très largement mobilisés par les candidat-e-s. À cet égard, les notions fondamentales de la sociologie de l'immigration et de la sociologie du genre doivent être maîtrisés par les

candidat-e-s (définition statistique des « immigrés », connaissance des grands évolutions socio-historiques des migrations, différences inégalités/discriminations, etc.).

Les candidat-e-s doivent montrer au fil de leur exposé, par une définition explicite, qu'ils comprennent le sens des notions et les enjeux liés à leur définition ou à leur usage. La mise en relation d'analyses théoriques et d'enquêtes empiriques (quelles qu'en soient les méthodes) est indispensable. Les rapprochements originaux ont été aussi très appréciés. La mise en perspective historique était souvent très utile pour aller au-delà de l'apparente « actualité » de certaines questions (on pense notamment aux rencontres en ligne, à la morale sexuelle et familiale). Inversement, la mobilisation de références sociologiques contemporaines (postérieures aux années 1980) est appréciée, au-delà des passages obligés de la sociologie des pères fondateurs. Dans l'ensemble, il apparaît important de resituer les références sociologiques dans leur contexte de production, notamment quand il s'agit de références anciennes, afin d'en saisir la portée et les limites. Nous devons à nouveau préciser que la théorie des rôles sexués chez Parsons, largement mobilisée par les candidat-e-s, ne peut par exemple suffire à rendre compte de la division sexuée du travail aujourd'hui.

Enfin, nous avons été frappés par les difficultés, chez la quasi-totalité des candidat-e-s, à relier des connaissances théoriques et/ou livresques à des connaissances plus générales sur la société française, à celles issues de leur expérience de la vie quotidienne (par exemple, sur les goûts et la morale qui interpellaient nécessairement leurs propres représentations du monde social). Or, ces connaissances, mobilisées de manière réflexive, restent déterminantes pour éclairer les données produites dans le dossier. De manière générale, les candidat-e-s doivent mieux articuler les analyses directement issues du dossier des éléments qu'ils mobilisent par ailleurs (chiffres et faits historiques, références sociologiques et éléments théoriques, etc.). En aucun cas, les parties ne doivent suivre un découpage dossier / hors-dossier, au risque d'être lourdement pénalisés.

Liste des dossiers

L'homogamie dans les premières unions

Les classes supérieures dans la ville

L'homophobie

La participation à la vie associative

Bonheur et travail

Le dégoût des autres

Le dégoût des choses

La réussite scolaire des enfants d'enseignants

Inégalités de sexe et territoire

Les usages sociaux des jeux de hasard et d'argent

Les rencontres en ligne

Moralité, famille, sexualité